

Dunkerque, le 2 4 JAN. 2024

## Objet :

Comité syndical du SCoT Flandre Dunkerque

A l'attention de Mesdames et Messieurs les membres du Comité Syndical du SCoT de la région Flandre Dunkerque

Mesdames et Messieurs les élus-ues,

Je vous prie de bien vouloir assister au comité syndical le :

Lundi 5 février 2024 à 14 heures à la Communauté Urbaine de Dunkerque – Salle 16

A la suite de l'installation d'un nouveau membre au sein du comité syndical, voici l'ordre du jour de la séance :

1/ Approbation du compte rendu du comité syndical du 11 décembre 2023

2/ Désignation d'un nouveau délégué du SCoT Flandre Dunkerque à l'Assemblée Générale de l'AGUR

3/ Points budgétaires

- Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2023
- Affectation de l'excédent 2023
- Approbation du budget 2024
- Subvention à l'AGUR pour l'année 2024

4/ Points d'informations relatifs à l'administration du SCoT

- Rapport d'activités 2023 et prévisions 2024
- Relevé des décisions prises par le Président en 2023
- Présentation du Rapport Social Unique 2022

5/ Autres points divers

- Point sur l'étude INSEE
- Point sur la Conférence régionale de gouvernance de la politique de la réduction de la consommation foncière
- Recours FDSEA 59

6/ Questions diverses

Bien cordialement.

Cardinlement

Le Président, Martial BEYAERT